

2ème message

Les informations données par Bri_dom, sont très pertinentes mais méritent quelques corrections ou commentaires avant de pouvoir devenir des vérités.

Bri_dom a écrit:

Une organisation à grande enseigne, d'apparence performante, leur a soutiré environ 5000€ sans les faux frais, pour les guider, les encadrer et leur faire parcourir la Mauritanie sans encombre, ni stress.

L'organisation à grande enseigne dont il est question est une agence de voyage spécialisée dans les voyages et les raids en Mauritanie pour des 4x4, des montgolfières et depuis 2007 des camping-cars.

Sa performance n'est pas une apparence et elle a été prouvée par les quelques 500 camping-caristes qui ont bénéficié de ses services.

Je suis l'un des accompagnateurs de cette agence, le nom de cette agence est simple de la trouver en cliquant sur la case « site » en bas de ce message.

En plus de ce que Bri_dom appelle « guider, encadrer, faire parcourir la Mauritanie sans encombre » le service comprends bien d'autres prestations telles que visa, assurance routière, hébergements, repas, excursions, expéditions, visites, etc....

Le détail de ces prestations est indiqué sur notre site.

Le prix de ce service, lui aussi en ligne sur notre site, est de 1490 euros, soit 2980 pour un couple de deux personnes pour le circuit concerné qui se déroule sur une durée de 20 jours. J'ajoute que nous avons deux circuits différents et qu'il est possible aussi de s'inscrire à ces deux circuits au cours d'un même voyage, les dates des départs ont été choisies pour permettre ces enchaînements, dans ce cas le prix est presque doublé.

Compte tenu des infos données par Bri_dom, le camping-car qu'il a rencontré a fait un circuit qui se déroule à cheval sur la Mauritanie et le Sénégal, et compte tenu des dates des différents départs et de la date du message de Bri_dom, ce camping-car a effectué seulement ce circuit. Donc il a payé au maximum 2930 euros, je dis au maximum car dans certaines conditions il est possible de bénéficier de remise, nous sommes donc très loin des « environ 5000€ sans les faux frais ».

Bri_dom a écrit:

Les participants ont quelquefois du payer l'eau aux ravitaillements alors que les organisateurs avaient déjà quitté les lieux. Même si c'est une somme dérisoire, c'est ici une formalité, qui va à l'encontre des promesses d'assistance

Notre engagement de fourniture concerne l'eau potable, mais dans la pratique nous en fournissons rarement car les participants préfèrent acheter de l'eau en bouteille. Notre engagement concernant l'eau du camping-car se limite à indiquer les points de ravitaillements possibles et laisser chacun faire son plein, dans la pratique, nous fournissons un grand tuyau pour le remplissage car les commerçants qui vendent l'eau à partir de leur robinet n'ont pas de tuyau assez long pour accéder aux camping-cars, ce tuyau mesure 50 mètres et nous de plus payons l'eau au commerçant dont nous avons utilisé le robinet. Pour ceux dont les besoins en eau sont supérieurs (gros consommateurs ou petit réservoir)

nous faisons des navettes avec un 4x4 chargé de bidons entre le point d'eau et le lieu de bivouac pour éviter de déplacer le camping-car.

Quelques participants n'ont pas souhaité effectuer une des excursions qui dure 3 jours et sont donc restés au camp de base avec leurs camping-cars et les camping-cars vides de ceux qui ont effectué cette excursion ainsi que notre gardien et trois gendarmes.

Peut-être que la personne dont parle Bri_dom est l'une de celle-ci et s'est réapprovisionné en eau seule pendant cette période et dans ce cas a dû déplacer son camping-car jusqu'au village situé à moins d'un kilomètre où il y a un robinet (pour tout le village), et se débrouiller pour faire le plein et payer lui-même.

Je ne vois pas d'autres moments où un camping-cariste aie pu se trouver seul pour faire son plein d'eau.

En tout état de cause, si un camping-car a pu faire un plein d'eau hors de ma présence ou d'un membre responsable de mon équipe et avoir à payer lui-même, c'est que cela a été fait à mon insu.

Bri_dom a écrit:

A l'étape, il n'était pas possible de faire une liaison au bled distant de sept kms pour prendre du pain

Vrai,

Aux différentes étapes, pour éviter de déplacer les camping-cars, un membre de notre équipe va en 4x4 chercher du pain au village voisin et le distribue avant le petit déjeuner.

Bien entendu nous devons aller voir le boulanger la veille pour lui passer la commande car il n'y en n'aura pas en quantité suffisante le matin.

Bien entendu aussi nous faisons ce déplacement une fois pour toutes, si un équipage ne nous a pas commandé son pain et n'a donc pas été servi, je lui propose de lui donner mon propre pain plutôt que faire un nouveau déplacement pour lui tout seul.

Bri_dom a écrit:

Bien que stipulé dans le contrat, il n'était pas possible de charger les téléphones ou appareils photos

Faux

Trois de nos véhicules étaient équipés de convertisseur de courant destiné à fournir du 220 aux participants.

Ces convertisseurs de 600 watts sont aussi utilisés le soir pour faire fonctionner un projecteur pour éclairer le bivouac le soir.

Ces convertisseurs ont permis à plusieurs camping-caristes de recharger leurs téléphones et appareils à photo et même à faire fonctionner le rasoir électrique de l'un d'entre eux.

Bri_dom a écrit:

Les excursions se faisaient en fourgon équipés de strapontins en toile, les vitres étaient en partie obturées par des restes d'adhésifs, et l'absence de climatisation n'était rien en comparaison de la saleté dans le véhicule

Faux, mais en partie vrai

Les excursions se font avec un camion-safari de 19 tonnes qui est équipé de confortables sièges d'autobus (26 places), de larges ouvertures sur les cotés apportent même à l'arrêt une aération qui remplace la climatisation et assurent une bonne vision du paysage. Ce camion est aussi équipé d'un WC avec chasse d'eau, d'une cabine de douche et d'un frigo.

Nous utilisons aussi deux 4x4 en complément, pour liaison et permettre à ceux qui le désirent de conduire sur les pistes de savane africaine.

Nous avons eu un gros problème administratif avec le camion-safari la veille du premier jour et nous en avons été privés jusqu'au cinquième jour du voyage, nous avons donc pris un véhicule en plus en tant que solution de dépannage momentané.

Ce véhicule n'est pas un fourgon mais un minibus provenant d'une entreprise de ramassage scolaire française, il est équipé de 19 sièges (en similicuir et non pas toile) et de 6 strapontins dans l'allée centrale, ces strapontins n'avaient aucune utilité pour ce voyage car il y avait suffisamment de places dans ce minibus et les deux 4x4, je regrette de ne pas les avoir fait démonter ce qui aurait amélioré la largeur de l'allée centrale.

Ce véhicule n'était pas climatisé.

Les vibrations de la piste ont eu raison du joint des deux portes arrière et la poussière en profitait pour s'infiltrer, et il est tout à fait vrai que la partie arrière du véhicule restait très poussiéreuse et cela malgré les multiples coups de balai passés dans ce véhicule à chaque arrêt.

Je ne sais pas si toutes les vitres étaient en partie obstruées par des adhésifs, mais il y avait au moins un autocollant de l'agence sur le pare-brise et une vitre arrière, ceci nous est imposé à tous nos véhicules et les camping-cars des participants dans le cadre du cahier des charges que nous avons signé avec le Ministère du Tourisme pour permettre d'être identifiés rapidement aux multiples contrôles routiers de police et gendarmerie. et faciliter leur passage.

Bri_dom a écrit:

Un départ de Nouakchott s'est fait à 17H h interdisant ainsi de contempler les paysages variés de l'Afrique, faisant prendre des risques sur la route pour conduite de nuit, autant pour le matériel que pour les personnes

Vrai pour l'heure de départ, exagéré pour le reste.

Le problème administratif survenu au camion-safari la veille au soir et l'ayant rendu indisponible pour les 4 jours à venir, nous a imposé de s'organiser dans l'urgence avec d'autres véhicules.

Nous avons du faire venir à Nouakchott, l'un des 4 minibus que nous stockons à Boulanoir (400km) et qui nous servent pour les visites de Boulanoir et Nouadhibou.

Le temps de trajet, de réorganisation de l'important chargement de notre camion-safari (matériel technique, matériel de cuisine, lits de camps, matelas, chaises, tables etc.. réserves de nourriture, bidons d'eau etc...) ont fait que le départ annoncé la veille au briefing pour 10h00 n'a pu être effectué qu'à 17h00.

Pour aménager ce temps, j'ai mis en place des visites et excursions non prévues dans le programme.

La matinée a été occupée par la visite d'un marché typique africain très pittoresque en ville. Pour le déjeuner, j'ai invité tous les participants dans un restaurant typique, le menu était le fameux « tie bou dien » le plat national sénégalais à base de poissons.

L'après-midi nous avons été à la plage des pêcheurs et assisté à l'arrivée des pêcheurs et le débarquement du poisson, spectacle fabuleux de centaines de pirogues.

Pour ces visites, j'avais affrété pour la journée un de ces véhicules de transport collectif si pittoresque au look « mad max » qui font partie du paysage urbain de Nouakchott pour organiser une visite

L'heure de départ tardive a imposé de rouler une trentaine de minutes à la tombée de la nuit pour rejoindre le lieu d'étape prévu et effectivement ainsi que le dit Bri_dom les participants n'ont pu « contempler les paysages variés de l'Afrique », pendant cette trentaine de minutes, heureusement, ils ont pu se rattraper pendant les 18 jours qui restaient.

Des consignes de prudence avaient été données car la route est dégradée sur les 30 derniers kilomètres de ce parcours, et ceux qui ne les ont pas suivis ont été parfois un peu secoués par les ornières qu'ils ont pris avec une vitesse trop élevée.

A l'étape, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif offert et d'une bonne rigolade.

Les visites prévues au programme de cette journée qui n'ont pu être effectuées (ville de Rosso et zone portuaire de Rosso) ont été effectuées le lendemain.

Sept heures de retard c'est très important, mais je pense que cela peut rentrer dans le cadre d'un cas de force majeure et malgré tout la journée a été convenablement occupée.

Bri_dom a écrit:

Si bien qu'au cinquième jour, un premier a abandonné la caravane

Faux

Un équipage a du abandonner le groupe, le huitième jour et non pas le cinquième.

Jacques et Pierrette sont de vrais baroudeurs de 75 ans qui avaient déjà fait avec notre agence un voyage en Mauritanie il y a 4 ans.

Dès le quatrième jour, Pierrette a eu une inflammation des yeux qui était due certainement à la poussière et malgré les soins prodigués par mon épouse infirmière la situation ne s'arrangeait pas.

Compte tenu de ce problème médical et de soucis qu'ils avaient à régler au Maroc (en effet pour cause d'essieu cassé, ils avaient dû laisser au Maroc leur remorque et la voiture qui était dessus, je crois une Smart), nous avons convenu ensemble et organisé leur retour à la frontière marocaine (itinéraire, hébergements pris en charge, accompagnateur pour les formalités de sortie de Mauritanie et traversée de la zone délicate du no man's land entre les frontières mauritanienne et marocaine) et surtout leur discret suivi sécuritaire par les autorités.

Bri_dom a écrit:

au quinzième, cinq autres équipages n'ont pu prendre part à la visite du barrage faute de places dans le fourgon de liaison

Faux

Le quatorzième jour et non pas le quinzième une excursion de 3 jours est prévue au

programme.

L'endroit est absolument fabuleux et le bivouac se fait presque les pieds dans l'eau au bord d'un immense lac artificiel.

Le départ n'a pas été effectué en fourgon, mais avec le camion-safari qui prends 26 personnes et les deux 4x4 de liaison qui peuvent aussi prendre 8 passagers.

Ainsi que facile a totaliser il y avait bien assez de place pour les 23 participants.

Plusieurs participants n'ont pas voulu effectuer cette excursion et sont effectivement restées sur le lieu du bivouac, mais en aucun cas à cause de manque de place dans les véhicules.

Par souci de sécurité nous avons en plus pris le minibus de 19 places (et non pas fourgon) dont parle Bri_dom, bien nous en a pris car le camion-safari est tombé en panne après quelques kilomètres.

La panne provenait d'une rupture de la membrane de la pompe d'alimentation de gasoil et les membres de l'équipe qui sont en plus mécaniciens n'ont pu que bricoler pour remettre le camion en route faute de trouver la pièce détachée convenable.

Une partie du trajet a donc été effectuée en minibus au lieu de camion-safari qui nous a rejoints en soirée. Cette panne s'est à nouveau déclarée au retour et nous avons été obligé de palier le défaut de la pompe d'alimentation en mettant un bidon de gasoil sur le toit du camion-safari pour alimenter par gravité le moteur.

Voici les équipages qui ont choisi de rester au lieu de bivouac :

B. et J. ont préféré se reposer car J. souffrait d'un bien réel problème de dos dû à un accident de bateau survenu l'année précédente en Grèce.

C. et M. couple de deux dames seules ont préféré rester, je crois par insatisfaction et elles ont réussi à influencer d'autres camping-caristes à rester avec elles.

JC. et J. sont restés je ne sais pas trop pourquoi.

B. et N. se sont séparés, B. a voulu venir, son épouse N. est restée pour se détendre.

G. et N. sont aussi restés parce que N. était un peu dérangée par une « tourista »..

Bernard, qui voyageait seul, a tenu à rester et j'avais été informé par indiscrétion qu'il avait prévu de quitter le groupe en douce pendant mon absence.

Domage pour eux et surtout ceux qui ont été influencés car ils ont manqué l'un des meilleurs endroits et moments du voyage.

Craignant d'être accusé de les avoir abandonnés, j'ai demandé aux gendarmes qui assuraient la sécurité du camp d'interroger discrètement et individuellement ces personnes afin qu'ils s'assurent qu'elles restaient au camp sur leur propre décision et de me faire un constat écrit pour me couvrir.

Après leur refus, j'ai contacté leur hiérarchie à Nouakchott, le coup de fil qu'ils ont reçu dans les minutes suivantes les a motivés j'ai obtenu mon rapport de gendarmerie.

Un des membres de mon équipe est aussi resté pour être à leur service.

Nous avons aussi pris des arrangements avec deux familles du village pour avoir un œil sur les camping-caristes et leurs camping-cars, et de les inviter à passer quelques moments chez eux.

Bri_dom a écrit:

A la suite de cet abandon en plein champ, un équipage a préféré rejoindre le Maroc par dépit.

Les mots «A la suite de cet abandon » sont totalement inappropriés.

Loin d'un « abandon » il s'agit d'une décision de la part de certains équipages, comme indiqué précédemment.

Ces équipages n'étaient pas seuls, en plus de ces gendarmes (pour la petite histoire l'un d'entre eux s'est illustré en draguant un peu la dame restée seule, celle dont le mari avait suivi le programme et fait l'excursion de 3 jours), il y avait un de nos employés en tant que gardien et deux familles du village qui surveillaient discrètement et auxquelles j'avais laissé un de mes téléphones avec du crédit pour me joindre en cas de besoin.

Non plus ce n'était pas en « plein champ » mais un bivouac près d'un petit village sympa à une dizaine de kilomètres de la ville de Kaédi, ce bivouac était sur une plateforme qui surplombait un méandre du fleuve Sénégal qui fait frontière entre la Mauritanie et le Sénégal. Un verger expérimental d'un institut de recherche est situé à proximité et plusieurs personnes l'ont visité, des arrangements pris préalablement avec les employés ont fait que ceux qui l'ont visité se sont vu offrir des fruits.

A l'arrivée sur ce lieu plusieurs équipages m'avaient félicité pour son cadre.

L'équipage dont parle Bri_dom s'appelle Bernard et il voyageait seul, il a préféré ne pas faire l'excursion de 3 jours qui était prévue au programme et rester au lieu de bivouac.

En fait il avait décidé d'en profiter pour quitter le groupe à mon insu pendant ces 3 jours, je le savais car il l'avait dit à un participant qui me l'avait rapporté.

L'histoire de cet équipage est très particulière et mérite d'être racontée.

Rencontrés sur notre stand au salon du Bourget, Bernard s'était inscrit avec sa compagne, femme mariée, enfin quand je dis s'était inscrit ce n'est pas tout à fait la vérité, c'est sa compagne qui a fait l'inscription et surtout qui a payé le voyage.

Le jour du départ, sa compagne a voulu aller dire au revoir à ses enfants, Bernard a refusé et la laissée en France.

Désespérée elle m'a contacté et nous avons essayé de trouver une solution par avion pour qu'elle puisse retrouver son Bernard à son arrivée en Mauritanie, cela n'a pas été possible à cause de contraintes de dates, mais elle m'a demandé de bien prendre soin de lui car il a parfois des réactions tout à fait imprévisibles.

Je m'en suis aperçu au cours d'un arrêt remplissage d'eau, il s'est énervé, c'est mis à hurler et à vociférer, les gendarmes alertés par des mauritaniens sont accourus croyant qu'il avait été agressé.

En fait il hurlait simplement en traitant de «connard» celui qui avait fait le plein d'eau de son camping-car, la simple et unique raison de cette crise qu'il a eu était qu'il trouvait que son réservoir n'était pas tout à fait plein.

Je l'ai calmé et l'ai fait passer de nouveau au remplissage, il a complété son plein lui-même, son réservoir n'était effectivement pas tout à fait plein... il a pu rajouter presque deux litres. Le soir au bivouac lors du briefing j'ai relaté l'incident, j'ai indiqué, sans le nommer, qu'un camping-cariste avait traité de « connard » celui qui avait fait le plein de son camping-car, j'ai ajouté que je me sentais particulièrement concerné car c'était moi.

Ironiquement j'ai ajouté qu'il avait en fait raison car il manquait presque deux litres.

Peut-être ai-je manqué de diplomatie car il ne m'a plus jamais adressé la parole.

Peut être est ce par dépit comme le dit Bri_dom qu'il a quitté le voyage ou bien à cause de mon manque de diplomatie, nul ne le saura jamais

Pour la petite histoire, sur son trajet retour en solo, Bernard a quitté les endroits où il a passé la nuit (campings, auberges) en douce sans payer.

Une plainte pour grivèlerie a été déposée par l'un d'eux mais elle est arrivée trop tard à la frontière et Bernard a pu quitter la Mauritanie en toute impunité.

Si cette plainte était arrivée à la frontière avant son passage, il aurait été contraint de retourner sur les lieux de son forfait (430km) pour faire lever la plainte après s'être acquitté de sa dette.

Compte tenu de la date du message de Bri_dom, j'étais certain que c'est cet équipage, Bernard qu'il a rencontré et dont il rapporte les propos sur notre forum.

J'ai joint Bri_dom par MP (et ensuite par téléphone), il m'a confirmé que c'était un homme seul et non un couple qu'il avait rencontré.

Cela a confirmé mes certitudes, en effet à la date du message de Bri_dom (le 20/02/2012) les autres équipages de ce voyage n'avaient pas encore quitté la Mauritanie.

Bri_dom a écrit:

Au résultat, lestés d'une confortable somme, les arnaqués furent contraints de quitter le pays, les dates des visas ayant été changés par on ne sait quelle démarche !

Archi-faux

C'est une bonne idée que Bri_dom a eu de garder celle là pour la fin, tellement elle est grotesque.

Ce serait facile de vérifier que les dates de sortie de Mauritanie tamponnées sur les passeports des participants à ce voyage correspondent bien à celles mentionnées dans nos prospectus, à savoir le 21 février 2012.

Bien sur mis à part Jacques et Pierrette qui sont rentrés plus tôt pour raison de santé et Bernard qui est parti en douce et que Bri-dom a rencontré avant de poster son message le 20 février 2012..

Bien évidemment personne n'a été contraint de quitter le pays pour quelque raison que ce soit.

Pour revenir sur la question de visa, j'ai effectivement été obligé de faire quelques démarches un peu spéciales.

Deux équipages avaient pris un visa de seulement 1 mois alors que leur séjour allait durer 36 jours car ils cumulaient deux circuits au lieu d'un seul de 20 jours et entre les deux circuits j'ai dû faire effectuer un nouveau visa à lors du passage à Nouakchott.

Compte tenu du peu de temps prévu à rester en ville, cela s'est passé en dehors des heures d'ouvertures au domicile même d'un des responsables du service concerné et cela a représenté un coût très supérieur au prix réel du visa.

L'un des deux équipages n'a pas remercié et l'autre a généreusement donné un pourboire de presque 3 euros à mon employé que j'avais envoyé récupérer le passeport une fois le nouveau visa apposé, soit même pas le prix du gazoil qu'il a utilisé.

Je n'ai jamais évoqué ni demandé remboursement des 150 euros de « frais divers et arrangements » que j'ai eu pour chacun des 4 passeports, soit au total 600 euros, en plus du prix des visas eux-même.

Bri_dom a écrit:

ce voyage est à la portée de tout le monde, il suffit d'attendre à un grand carrefour de voyageurs comme Dakhla, demander à en suivre un, et lui faire confiance. Dans ces endroits, tout le monde se connaît, il n'y a pas de prospectus glacés et pas de mauvaises surprises

Vrai

Tout à fait de l'avis de Bri_dom, un voyage en Mauritanie est à la portée de tout le monde. Traverser la Mauritanie en destination du Sénégal ou du Mali ne pose aucun problème c'est goudronné.

Faire un beau voyage en Mauritanie, en toute sécurité dans des endroits intéressants ne peut pas se faire uniquement avec un camping-car et des 4x4 avec guides sont impérativement nécessaires.

Savoir s'il vaut mieux utiliser les services d'une agence spécialisée pour avoir la possibilité d'excursions et visites et régler les problèmes qui peuvent toujours arriver au cours d'un tel voyage est une bonne question.

Savoir s'il vaut mieux faire confiance à un inconnu camping-cariste rencontré à un « grand carrefour de voyageur » comme le propose Bri_dom en est une autre.

C'est un choix très personnel qui ne peut sérieusement se faire qu'après s'être posé quelques questions dont en voici celles qui devraient en premier à l'esprit.

Pourquoi ce camping-cariste fortuitement rencontré voudra que je me joigne à lui, si ce n'est parce qu'il espère que je lui porterai assistance si un problème lui arrive ?

Comment se comportera ce camping-cariste rencontré à un « grand carrefour » si j'ai un problème sérieux ?

Aura-t-il les moyens, l'envie, la capacité et le courage d'intervenir ?

Puis-je vraiment compter sur lui pour m'aider à résoudre mes problèmes et serai-je capable de résoudre les siens ?

Respectera-t-il son engagement de solidarité et pourrais-je respecter le mien en contrepartie ?

Pour aider à répondre, voici quelques uns des problèmes que nous avons réglés lors des 35 voyages en camping-car que nous avons organisé en Mauritanie au cours des 6 dernières années :

- Boîte à vitesse cassée, réparation après un remorquage de 90 kilomètres (Pilote sur porteur Renault).
- Pompe à eau cassée, réparation après remorquage de 390 kilomètres (Rapido sur porteur Fiat).
- Roulement de roue arrière cassé, réparation sur place car roue bloquée et remorquage impossible (Dettleffs sur porteur Renault).
- Vol de sacoche contenant entre autres le passeport, intervention à la police pour dépôt de plainte, intervention à l'Ambassade de France jusqu'à obtention d'un passeport d'urgence permettant de retourner en France.
- Accident routier heureusement sans dommages corporels, intervention auprès de la gendarmerie pour obtenir le constat indispensable à la déclaration l'assurance, déclaration à l'assurance et suivi jusqu'à obtention des remboursements en dédommagement des dégâts.
- Plusieurs interventions médicales et hospitalisations.

- Transfert d'urgence vers hôpital suite à un accident cardiovasculaire AVC, prise en charge de l'épouse en attendant que son mari soit transportable pour être rapatrié sanitaire, organisation du rapatriement du patient, organisation du rapatriement du véhicule, précisons que le camping-car était un poids lourds avec une remorque. J'ai revu Pierre et son épouse en novembre dernier, je les ai invités à revenir faire leur voyage, gratuitement bien sur car son AVC est survenu le lendemain de son entrée en Mauritanie.
- Arranger la situation de ceux qui se sont fait prendre à photographier ou filmer des postes de police ou gendarmerie sur la route et faire restituer les caméras confisquées.
- Faire libérer de l'administration des douanes et finances ceux qui se sont fait prendre à changer de l'argent au marché noir, malgré nos mises en garde.
- Et bien sur quelques autres, particulièrement cocasses, que je ne peux évoquer ici.